

**Commission économique pour l'Europe****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Quatre-vingtième session**

Genève, 2-4 novembre 2022

Point 6 g) de l'ordre du jour provisoire

Rapport présenté et activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2022-2025 et décisions en la matière**Questions relatives à la foresterie urbaine****Foresterie durable en milieu urbain et périurbain : solution intégrée et inclusive fondée sur la nature pour une relance verte et des villes durables, saines et résilientes****Note d'orientation soumise par le secrétariat***Résumé*

Le présent document a été préparé par le secrétariat dans le cadre du projet visant à aider les États membres de la CEE à intégrer l'entretien, la protection et la restauration des arbres et des forêts en milieu urbain et périurbain à leurs plans de relance consécutifs à la pandémie de COVID-19 (Suisse, ECE-E373). Y sont présentées les actions susceptibles de permettre le développement de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain dans la région de la CEE.

Ce document de fond, qui est présenté pour information et qui a pour objectif d'éclairer les travaux sur la foresterie urbaine, renferme des recommandations.

Toutes les références citées sont accessibles via le code QR ou le lien hypertexte que l'on trouvera à la fin du document.



I. Contexte

A. Appels internationaux en faveur de l'aménagement d'espaces verts, de la plantation d'arbres et de la création de forêts en milieu urbain

1. À l'horizon 2050, plus des deux tiers de l'humanité vivra dans les villes, lesquelles sont d'ores et déjà responsables de quelque 75 % des émissions mondiales de CO₂. C'est pourquoi les villes sont à la pointe de la lutte contre les effets des changements climatiques. La foresterie en milieu urbain est une solution d'ensemble peu coûteuse et fondée sur la nature qui contribue à rendre les villes plus vertes, plus saines et plus résilientes. Les arbres et les forêts en milieu urbain et périurbain apportent des bienfaits essentiels pour la santé et le bien-être, le développement durable, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, la biodiversité et la réduction des risques de catastrophe. Ils contribuent non seulement au développement durable à l'échelle locale, mais encore à la réalisation des objectifs nationaux et de la plupart des objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

2. L'importance des espaces verts en milieu urbain est mentionnée de manière explicite dans les ODD. La cible 11.7 de l'ODD 11 préconise d'assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs¹. D'importants progrès restent toutefois à accomplir pour atteindre cet objectif, seuls environ 47 % de la population mondiale vivant aujourd'hui à une distance d'espaces publics ouverts qu'ils peuvent parcourir à pied.

3. Le Nouveau Programme pour les villes souligne également les multiples avantages « d'espaces publics de qualité, sûrs, ouverts à tous, accessibles et verts [...] qui, [...] constituent des zones multifonctionnelles propices à l'interaction et à l'inclusion sociales, à la santé et au bien-être des personnes, aux échanges économiques, ainsi qu'à l'expression et au dialogue culturels pour une grande diversité de peuples et de cultures »².

4. Les écosystèmes urbains font également partie des domaines prioritaires de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes³. Pour la période allant de 2021 à 2030, l'action aura pour but de prévenir, stopper et inverser la dégradation des écosystèmes dans le monde entier, ce qui pourra contribuer à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les effets des changements climatiques et à empêcher l'extinction massive des espèces.

5. Le Forum des Nations Unies sur les forêts cite les forêts et les arbres en milieu urbain comme faisant partie des priorités thématiques de l'objectif 2 de ses objectifs relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial, qui est de renforcer les avantages dérivés des forêts⁴. Par ailleurs, nombreux sont les organismes et instances des Nations Unies qui ont porté une attention de plus en plus grande aux forêts et aux espaces verts en milieu urbain au fil du temps. Par exemple, le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié en 2019 un document intitulé « Urban Green Spaces : A Brief for Action » (Une démarche pour des espaces verts en milieu urbain)⁵. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié en 2016 les Directives sur la foresterie urbaine et périurbaine⁶. Dans la Déclaration ministérielle de Genève sur le logement et le développement urbain durables, la Commission économique pour l'Europe a appelé à promouvoir des villes écologiques, compactes et résistantes et souligné l'importance d'une infrastructure verte ([ECE_HBP_2017_1_FRE_cover.pdf \(unece.org\)](#))⁷. L'importance d'un accès généralisé est souligné dans la Charte de Genève des Nations Unies sur le logement durable, qui appelle à « assurer un accès universel à des espaces verts et des espaces publics sûrs, ouverts à tous et accessibles, en particulier pour les groupes défavorisés » ([FR_The_Geneva_UN_Charter_on_Sustainable_Housing.pdf \(unece.org\)](#))⁸.

6. En Europe, des initiatives telles que la Stratégie de l'Union européenne (UE) en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 visent à développer l'aménagement, la gestion et la conservation des espaces verts en milieu urbain⁹. La Stratégie de l'UE pour les forêts à l'horizon 2030 vise à étendre les espaces forestiers et à planter 3 milliards d'arbres supplémentaires à l'horizon 2030, la foresterie urbaine devenant un des domaines d'action prioritaires¹⁰. Les espaces verts en milieu urbain font également partie intégrante des ambitions climatiques européennes et de l'initiative pour la neutralité carbone telles que

définies dans le pacte vert européen et soutenues par des démarches telles que la Convention européenne des maires¹¹.

7. Les gouvernements nationaux prennent de plus en plus largement en compte les arbres urbains dans leurs politiques et leurs programmes. Ainsi, les États-Unis ont souligné le rôle que les arbres et la végétation jouaient pour atténuer les pics de chaleur¹². Le Gouvernement canadien s'est engagé à planter 2 milliards d'arbres supplémentaires dans les dix prochaines années, prioritairement dans les villes, dans le cadre d'une conception plus large de solutions climatiques fondées sur la nature¹³. Au Royaume-Uni, des initiatives telles que l'England Tree Strategy montrent également à quel point les pouvoirs publics portent leur attention sur les arbres et les espaces verts en milieu urbain¹⁴. Les pays d'Asie centrale ont engagé des campagnes de reboisement afin de stopper la dégradation des sols et de mieux se protéger contre les catastrophes, y compris en périphérie urbaine^{15, 16}.

8. Ce sont cependant les municipalités qui, souvent, sont chargées des forêts et espaces verts en milieu urbain. Leur mandat s'étend généralement à tous les secteurs et elles sont aussi les bénéficiaires directs des multiples bienfaits que les forêts et espaces verts urbains procurent aux autres secteurs. Ainsi, la création de forêts et d'espaces verts urbains au bénéfice de tous les citoyens peut s'apparenter à un investissement dans un service public essentiel dont les multiples bienfaits bénéficient à tous les secteurs et qui permet aux autorités municipales de remplir plusieurs missions à travers un mécanisme unique. Le relèvement consécutif à la pandémie de COVID-19 offre une occasion d'adopter et développer la foresterie durable en milieu urbain et périurbain dans le cadre des actions menées pour « reconstruire en mieux ». Cette occasion a été affirmée dans la Déclaration de Genève des maires, par laquelle les maires de la région de la CEE se sont engagés à rendre les villes plus écologiques, plus équitables, plus résistantes et ouvertes à tous, à promouvoir la biodiversité urbaine et à mener une action climatique ambitieuse (<https://unece.org/housing-and-land-management/publications/geneva-ministerial-declaration-sustainable-housing-and>)¹⁷. S'il est vrai que la mise en œuvre de cette déclaration offre des possibilités importantes, il n'en reste pas moins que les villes, étant donné les difficultés auxquelles elles font face, ont besoin d'être mieux accompagnées par les autorités de niveau supérieur et par d'autres partenaires afin d'être en mesure d'exploiter pleinement tout le potentiel de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain.

II. Résoudre les problèmes des villes par la foresterie urbaine et périurbaine

A. Qu'est-ce que la foresterie urbaine et périurbaine ?

9. La foresterie urbaine et périurbaine, objet d'une attention accrue depuis quelques années, fait partie des concepts et approches multiples élaborés pour rendre les villes plus écologiques. Le fait qu'elle s'appuie avant tout sur les forêts et les arbres la distingue des autres concepts d'espaces verts en milieu urbain.

10. La foresterie urbaine et périurbaine peut être une solution d'ensemble fondée sur la nature consistant à relier entre eux les secteurs les plus arborés des structures et espaces verts urbains et périurbains. Elle est en outre étroitement liée à la notion d'aménagement d'une infrastructure verte, laquelle intègre la nécessité de prendre en considération l'ensemble du réseau d'espaces verts et bleus tels que les lacs, les cours d'eau et les zones humides d'une ville ou d'une métropole. La notion d'espace individuel doit être délaissée au profit d'une vision centrée sur ce réseau dans son ensemble, la raison à cela étant que seul un réseau bien connecté et fonctionnel d'espaces verts et bleus permet d'offrir une grande quantité de services écosystémiques. Les zones urbaines fonctionnent comme des écosystèmes, ou plutôt comme des systèmes socioécologiques, et la présence d'arbres et de végétation leur permet de mieux résister aux effets des changements climatiques.

11. Les forêts urbaines et périurbaines ne sont pas uniquement constituées d'écosystèmes forestiers et de zones boisées ; elles offrent aussi une perspective d'ensemble qui englobe tous les arbres et la végétation qui y est associée, notamment les arbres plantés dans les rues, les parcs urbains, les cimetières, les arbres des jardins privés et les autres sites urbains arborés. La partie boisée des forêts urbaines et périurbaines est un élément très important, car elle permet toute une gamme de services écosystémiques comme la protection de l'eau potable, le stockage du carbone, la prévention de la dégradation des sols et l'aménagement d'espaces récréatifs de plein air.

12. Pour être efficace, la foresterie urbaine et périurbaine doit être centrée sur la gestion durable des ressources forestières ainsi que sur la continuité des services écosystémiques fournis aux générations présente et à venir. Elle doit en outre viser à optimiser les avantages offerts aux populations locales tout en réduisant au minimum les aspects négatifs qui, à l'image de l'exposition aux allergènes et du sentiment d'insécurité lié au risque de délinquance, pourraient potentiellement restreindre son utilisation récréative.

B. Les dimensions actuelles des forêts urbaines et périurbaines

13. Les forêts urbaines et périurbaines sont reconnues pour les services écosystémiques essentiels qu'elles apportent, mais, étonnamment, on ne sait que peu de choses sur leurs dimensions. Une poignée de pays seulement ont à ce jour tenté une évaluation complète de leurs ressources en forêts urbaines et périurbaines. C'est par exemple le cas des États-Unis.

14. Localement, beaucoup de villes ne disposent pas d'un tableau complet de leurs ressources en forêts urbaines et périurbaines et lorsque des inventaires existent, ils ne concernent le plus souvent que les arbres dont la propriété et la gestion reviennent à la collectivité. Les choses évoluent lentement, car de plus en plus de municipalités et de métropoles tentent d'évaluer de manière plus complète leurs forêts urbaines.

15. Elles démontrent ainsi qu'elles sont conscientes de l'importance qu'il y a à disposer d'un inventaire actualisé de leurs ressources en forêts urbaines et périurbaines pour pouvoir engager une planification et une gestion durables, mais la diversité des structures et des formes de propriété des forêts urbaines et périurbaines leur complique la tâche. Il importe toutefois de faire observer que le niveau d'engagement des pouvoirs publics nationaux est variable. Par exemple, en Fédération de Russie, dans le Caucase et en Asie centrale, les autorités nationales s'impliquent traditionnellement davantage dans la gestion des forêts urbaines et périurbaines.

16. La partie écosystème forestier est souvent incluse dans les inventaires forestiers nationaux, mais il peut tout de même être difficile de se faire une idée complète de cette composante importante des forêts urbaines et périurbaines. Par exemple, il peut être particulièrement difficile de définir la façon dont les contours des zones forestières urbaines et périurbaines sont délimités. Les données disponibles font apparaître l'image d'une ressource relativement restreinte mais très importante qui pose des problèmes qui lui sont propres en raison de la diversité des formes de propriété qui la caractérisent, de son utilisation intensive et de son caractère fragmentaire.

17. Les zones boisées en milieu urbain sont souvent petites et fragmentées, ce qui peut compromettre leur viabilité écologique, et leur gestion peut être compliquée en raison de la multiplicité des propriétaires (domaine public, propriétaires privés et municipalités).

C. Le potentiel de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

18. Les forêts urbaines et périurbaines sont essentielles aux villes et à leurs habitants. Elles leur apportent un large éventail de services écosystémiques et de bienfaits qui sont de plus en plus reconnus et confirmés par la recherche (fig. 1).

1. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain contribue à l'atténuation des effets des changements climatiques, à l'adaptation à ces effets et à la réduction des risques liés aux catastrophes

19. Les forêts urbaines et périurbaines apportent des services écosystémiques régulateurs substantiels qui permettent d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter. En réalité, elles peuvent être considérées comme une infrastructure indispensable, c'est-à-dire comme des actifs indispensables au fonctionnement des sociétés et de l'économie. Par exemple, les arbres urbains permettent localement de faire baisser de 8 degrés Celsius la température de l'air¹⁸, ce qui permet à la population des villes de moins pâtir des effets des vagues de chaleur sur la santé et de s'adapter aux prévisions d'aggravation de ces phénomènes en raison des changements climatiques. Les arbres plantés à proximité des bâtiments contribuent également au stockage du carbone et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant les besoins (et les dépenses) en énergie nécessaire à la climatisation.

20. Les forêts urbaines et périurbaines peuvent également contribuer à réduire le phénomène de dégradation des sols et constituent une infrastructure indispensable pour résister aux catastrophes naturelles. Elles contribuent par exemple à réduire les risques liés aux catastrophes en stabilisant les pentes, permettant ainsi de prévenir les glissements de terrain. Une autre fonction très importante tient au fait qu'elles réduisent le volume des précipitations et la pollution dans des proportions considérables en captant les eaux de pluie et en limitant leur intensité, mais aussi en facilitant l'infiltration et l'absorption des eaux de pluie et en réduisant la charge de matières nutritives¹⁹. Le couvert forestier peut, notamment, retarder sensiblement le ruissellement des eaux de pluie et alléger la charge qui pèse sur les systèmes urbains d'évacuation des eaux pluviales.

21. Les retombées économiques de ces fonctions exercées par les forêts urbaines et périurbaines sont considérables. Aux États-Unis, une récente étude nationale commandée par la Arbor Day Foundation a chiffré à 73 milliards de dollars des États-Unis par an les retombées de la présence des arbres urbains sur l'environnement local, dont 65 milliards liés au stockage du carbone et 3 milliards de dollars à la régulation des eaux pluviales²⁰. Des pays comme les États-Unis ont progressé, localement et à l'échelle nationale, dans la justification des avantages économiques apportés par les investissements dans les forêts urbaines et périurbaines, mais l'étude des coûts et des bénéfices de ces investissements reste limitée dans une bonne partie de la région de la CEE.

2. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain améliore notre santé et notre bien-être

22. La foresterie urbaine et périurbaine contribue dans une très large mesure à notre santé et à notre bien-être. La recherche a montré qu'elle contribuait de façon spécifique à notre santé physique, mentale et sociale ainsi qu'à notre développement cognitif. Les personnes qui vivent dans des zones urbaines plus vertes ou qui peuvent accéder aisément à des espaces verts sont en meilleure santé mentale et physique et sont mieux à même d'entretenir des rapports sociaux dans leur quartier.

23. Pendant la pandémie de COVID-19, les espaces verts urbains qui sont restés ouverts ont offert aux habitants des villes des « refuges » ô combien nécessaires. Partout dans le monde, les études ont montré un engouement considérable pour les espaces verts urbains et les forêts locales, dont l'utilisation à des fins récréatives a fortement augmenté^{21, 22}. Forts de l'expérience tirée de la pandémie mondiale, des chercheurs et des décideurs ont appelé à repenser et transformer les villes afin de répondre à la réalité imposée par la COVID-19 et par les éventuelles futures pandémies et à bâtir des villes plus résistantes, durables et ouvertes à tous. Localement, les arbres plantés dans les rues et les mini-parcs ont démontré toute leur valeur pendant la pandémie en mettant à la disposition des habitants devant leur porte les espaces verts dont ils ont grand besoin.

24. En fait, les études ont aussi montré que des éléments spécifiques de forêt urbaine ou périurbaine (par exemple les arbres dans les rues) produisaient sur la santé des effets spécifiques distincts de ceux d'autres éléments comme les arbres des parcs. Par exemple, les arbres plantés dans les cours d'école stimulent la santé et le développement cognitif des

enfants, les jardins publics contribuent à renforcer la cohésion sociale et les forêts périurbaines procurent divers bienfaits, notamment dans le domaine de la santé mentale. Les arbres sont des marqueurs importants dans les études qui montrent les bénéfices de la nature en milieu urbain sur la santé. Ainsi, une étude réalisée à Toronto a montré que 10 arbres de plus dans un quartier urbain apportaient en moyenne un surcroît de bien-être que l'on pouvait comparer à une augmentation du revenu individuel annuel de 10 000 dollars canadiens et contribuaient à faire progresser l'espérance de vie²³.

25. L'extension des forêts et espaces verts urbains peut également améliorer la santé et faire diminuer la mortalité en réduisant la pollution de l'air. Selon des estimations, elle pourrait chaque année empêcher jusqu'à 43 000 décès dans les villes européennes²⁴. La réduction des dépenses de santé ainsi engendrée aurait des retombées économiques majeures.

26. Les effets bénéfiques des forêts urbaines et périurbaines sur la santé peuvent également être observés à l'aune de leur rôle dans la production alimentaire, voire de leur contribution à la sécurité alimentaire locale. Elles permettent en effet de mettre en place des systèmes alimentaires locaux et plus durables et, particulièrement dans le cas des forêts nourricières, d'améliorer la nutrition²⁵.

3. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain peut contribuer à la préservation de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes

27. Les villes peuvent abriter une biodiversité étonnamment riche, en partie du fait de la présence d'espèces exotiques dans les jardins et les parcs, mais aussi parce que les villes se situent souvent sur des sites écologiquement sensibles et abritent une grande diversité d'habitats. C'est souvent dans les parcs urbains que la biodiversité des villes est la plus riche²⁶. Une étude des parcs urbains et périurbains de la région de la Flandre (Belgique) a montré que ces espaces abritaient près de 50 % de l'ensemble des espèces d'oiseaux vivant dans la région et plus de 60 % des espèces d'amphibiens²⁷. Il a par ailleurs été montré que biodiversité et bienfaits pour la santé allaient de pair et que les forêts urbaines et périurbaines permettaient en particulier aux citoyens de ne pas se déconnecter de la faune, de la flore et des processus naturels. Cela pourrait contribuer à ce que les populations urbaines et périurbaines prennent conscience de la valeur et de l'intérêt des forêts et des politiques forestières, notamment des politiques traditionnellement davantage tournées vers les régions rurales.

4. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain favorise l'économie verte et la relance

28. En tant que solutions fondées sur la nature susceptibles de contribuer à la solution des grands problèmes de société, les forêts urbaines et périurbaines peuvent faire partie de stratégies abordables et efficaces pour lutter contre les effets des changements climatiques. De plus, elles offrent généralement plus d'un avantage spécifique à la fois et sont par conséquent un instrument intéressant pour résoudre bon nombre de problèmes auxquels les villes font face.

29. Des avantages économiques importants sont à relever. Par exemple, le poids du secteur de la foresterie urbaine aux États-Unis en termes de ventes et d'emplois est évalué à 64 milliards de dollars par an et le nombre d'emplois générés par les activités des organismes publics et des acteurs privés dans ce secteur est estimé à 500 000²⁸. Selon de récentes études, la présence de forêts urbaines et périurbaines entraînerait une hausse de 31,5 milliards de dollars de la valeur globale du patrimoine immobilier aux États-Unis²⁹. En outre, les forêts urbaines et périurbaines exercent souvent une fonction essentielle dans la protection des ressources en eau potable des villes, ressources dont la valeur financière et non financière est considérable.

30. L'effort déployé actuellement afin de rendre les villes plus vertes et de planter des arbres va stimuler l'activité économique et l'entrepreneuriat et créer des emplois verts dans le monde entier. Par exemple, en Suède, pays d'à peine un peu plus de 10 millions d'habitants, une étude a estimé à environ 1,8 milliard d'euros la somme consacrée chaque année à la gestion des espaces verts urbains³⁰. Cela représente un important potentiel d'investissements

verts et de création d'emplois verts en période de relance économique, y compris dans le contexte du relèvement consécutif à la pandémie de COVID-19.

III. Mieux tirer parti des effets de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

31. Pour exploiter pleinement le potentiel de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain, il convient de s'intéresser aux aspects suivants :

A. Des forêts urbaines et périurbaines devant la porte de chaque habitant des villes

32. Tous les habitants des villes, quels que soient leur âge, leur genre, leur revenu, leur niveau d'études et leur milieu culturel, doivent pouvoir bénéficier des nombreux bienfaits de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain. L'équité environnementale, c'est-à-dire la répartition juste et égale des bienfaits, doit faire partie intégrante de tout programme de foresterie durable en milieu urbain et périurbain, suivant la préconisation de la cible 11.7 des ODD. Les travaux de recherche ont clairement démontré que les personnes bénéficient d'autant mieux de ces bienfaits qu'elles ont un accès aisé et immédiat à une forêt urbaine, qu'elles voient des arbres depuis leur fenêtre, qu'il y a un couvert forestier digne de ce nom dans leur quartier et qu'elles n'ont guère plus de cinq minutes à parcourir à pied jusqu'à l'espace vert le plus proche³¹.

B. Des forêts urbaines et périurbaines plus diversifiées et plus résistantes

33. On a observé que les forêts urbaines et périurbaines caractérisées par une diversité des espèces qui la composent résistaient mieux aux effets des changements climatiques, aux attaques de ravageurs et aux maladies³². La diversification des forêts urbaines et périurbaines consiste également à diversifier les éléments qui les composent (forêts calmes en ville, cours d'écoles verdoyantes, jardins publics, parcs municipaux animés ou cimetières empreints de sérénité). Chacun de ces éléments peut correspondre à une multiplicité d'usages, d'expériences et de bienfaits.

C. Planter est une bonne chose, mais la gestion durable est meilleure encore et requiert une planification à long terme

34. Parmi les nombreux appels en faveur de l'action climatique, la plantation d'arbres fait l'objet d'une attention toute particulière aussi bien de la part du public que de celle des responsables politiques et municipaux, qui s'en font très largement l'écho, y compris dans les zones urbaines. C'est une bonne chose, car le fait d'étendre le couvert forestier peut contribuer à atténuer les effets des changements climatiques, soutenir les efforts déployés pour respecter les frontières planétaires et promouvoir le développement durable. Toutefois, la plantation d'arbres urbains et périurbains doit s'accompagner d'une gestion durable, souple et à long terme de la foresterie. Elle n'aura de sens que si les taux de survie des arbres s'améliorent sensiblement. Il conviendra de réserver suffisamment de ressources (y compris financières) et de capacités à cet effet. Les arbres urbains seront d'autant plus bénéfiques qu'ils seront soignés jusqu'à leur pleine maturité.

D. Un financement et des ressources prévisibles et à long terme sont indispensables

35. La gestion durable des forêts urbaines et périurbaines repose sur une planification à long terme. Les municipalités auront plus de mal à engager la planification et la mise en œuvre efficace d'une gestion durable des forêts urbaines et périurbaines à un horizon plus éloigné si elles ne disposent pas de financements et de ressources prévisibles à long terme.

Les plans de gestion durable des forêts urbaines et périurbaines qui ne sont pas sous-tendus par des budgets réalistes peuvent échouer à atteindre les objectifs recherchés si les financements restent insuffisants. Des budgets irréalistes peuvent aussi conduire à des résultats insuffisants si les ressources disponibles en dernier ressort sont supérieures aux ambitions définies dans les plans et les objectifs. Les budgets municipaux eux-mêmes peuvent figurer parmi les sources de financement les plus prévisibles pour les forêts urbaines. Une véritable prise de conscience des bienfaits d'une foresterie durable en milieu urbain et périurbain peut justifier des augmentations budgétaires, mais une meilleure planification peut permettre une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Les fonds et programmes nationaux et infranationaux peuvent aussi constituer des sources de financement prévisibles et stimuler la mobilisation de financements auprès d'autres sources, notamment en incitant les municipalités à consacrer une part plus importante de leur budget à la foresterie.

E. Une bonne gestion est fondamentale

36. Les forêts urbaines et périurbaines sont au service des populations locales et il est donc primordial de faire participer ces populations à la gestion de ces espaces. Cela peut en effet faciliter l'aménagement durable, l'entretien et la préservation de ces espaces ainsi que le développement de liens plus solides entre les personnes, les arbres, les populations et les forêts. Une bonne gestion consiste également à mettre en avant la vision de long terme, qui est importante, y compris en favorisant une culture de compréhension, de collaboration et de partenariat entre les générations. Elle peut inciter les habitants à soutenir durablement les politiques et programmes de foresterie durable en milieu urbain et périurbain, mais aussi les politiques forestières rurales et les initiatives de boisement en général. Une bonne gestion doit être perméable aux nombreuses caractéristiques culturelles et autres des populations locales, peuples autochtones compris.

F. Des stratégies, une planification et des plans spécifiques

37. La question de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain est une question complexe. Les villes sont dynamiques et en constante évolution, et les arbres et les forêts demandent généralement un certain temps pour arriver à maturité. Même lorsque l'on plante des essences à croissance rapide pour obtenir des résultats plus vite, il faut déjà se projeter vers la prochaine génération d'arbres. Pour libérer le potentiel écosystémique, la planification urbaine doit accorder une grande importance aux espaces verts tels que les forêts, les arbres et la végétation à l'intérieur et autour des agglomérations. En particulier, les programmes axés sur la foresterie durable en milieu urbain et périurbain doivent reposer sur une vision à long terme élaborée avec la population locale dans le but de leur conférer une ambition et une direction. Toute vision d'ensemble doit se traduire par des objectifs, cibles et mesures de performances clairement définis dans le cadre d'un processus de planification. L'élaboration d'un plan directeur concernant la foresterie durable en milieu urbain et périurbain pour une ville donnée peut contribuer à rendre ces mesures plus explicites et faciliter l'orientation de suffisamment de ressources. Ces plans doivent être bien en phase avec les autres politiques et programmes municipaux.

G. Une gestion durable bien étayée de la foresterie en milieu urbain et périurbain est le résultat de bonnes pratiques

38. La planification, la création et la gestion des forêts urbaines et périurbaines doivent reposer sur des éléments factuels solides et sur une information fiable et à jour. Elles doivent également prendre en considération la ressource forestière et la population environnante. Des pratiques modernes peuvent faciliter les efforts pour une gestion durable. L'échange de connaissances et l'apprentissage entre pairs sont, certes, des éléments importants, mais il faut aussi établir des lignes directrices et des normes de gestion claires susceptibles de donner des orientations et des points de repère propres à assurer un accès effectif et équitable aux espaces verts. À cette fin, il convient de soutenir et développer la recherche, l'éducation, la formation et le transfert des connaissances en matière de foresterie durable.

H. Repérer et mettre en avant les exemples de réussite

39. La surveillance rigoureuse des programmes et activités de foresterie durable en milieu urbain et périurbain fait souvent défaut aujourd'hui. Dans l'idéal, les municipalités, les propriétaires de forêts urbaines et périurbaines, les populations et les autres parties prenantes devraient définir un seuil de référence solide, puis surveiller les effets de leur programme en faveur d'une foresterie durable. Cet effort comprend notamment, outre la valorisation de la ressource forestière, l'évolution de la fourniture des différents services écosystémiques, de leurs retombées, de la perception qu'en ont les populations locales et du niveau de participation de ces populations. Ce suivi peut également servir de bonne base à des comparaisons entre villes et aider à faire connaître aux citoyens les bienfaits des forêts urbaines et périurbaines. Ces dernières années ont été marquées par l'essor des outils géospatiaux et d'autres instruments de mesure des performances, ainsi que par la naissance d'entreprises et organismes spécialisés capables d'appuyer ces efforts.

I. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain au service du renforcement de l'interface entre ville et campagne

40. Les villes ont souvent une empreinte importante sur les régions qui les entourent. Le fait que pour une bonne part, les forêts urbaines et périurbaines s'étendent à la périphérie des villes offre des possibilités d'améliorer la planification et la gestion dans l'optique d'une meilleure intégration de l'interface entre ville et campagne. Une telle perspective est porteuse de possibilités nouvelles pour une plus grande viabilité de l'utilisation des terres et des activités agricoles, le stockage du carbone, la protection des ressources en eau potable et une gestion plus efficace du risque d'incendie de forêt dans les zones urbaines et périurbaines. Une meilleure connexion entre les espaces verts (la structure verte) et une utilisation plus rationnelle des sols dans la zone interface entre ville et campagne nous conduira à avoir une vision plus globale de nos systèmes alimentaires centrée sur la production durable aux niveaux local et régional, les avantages en termes de sécurité alimentaire et de biodiversité et la transformation des systèmes dont les performances sont en-deçà du potentiel.

J. Renforcement des partenariats et de la collaboration

41. La gouvernance de la gestion de la foresterie urbaine et périurbaine durable requiert une intégration « horizontale », par exemple entre les différents services municipaux et les autres intervenants, mais elle ne concerne pas uniquement une municipalité ou un service spécifique de l'administration municipale. Elle requiert également une intégration « verticale », à travers une coordination des politiques, législations et programmes locaux, régionaux et nationaux. Elle fait appel à une multiplicité d'autorités, de propriétaires fonciers, de groupes d'intérêt, d'acteurs économiques, de populations et de groupes démographiques, d'où la nécessité de mettre au point des approches collaboratives qui prennent en compte les besoins spécifiques des différents partenaires et associent et mobilisent leurs compétences, leurs actions et leurs moyens.

K. Mettre en évidence l'intérêt économique de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

42. Le rôle essentiel de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain dans la vie des villes, confirmé par des travaux de recherche toujours plus nombreux, ne fait désormais plus aucun doute. Les retombées des investissements dans les arbres peuvent atteindre jusqu'à cinq ou six fois le montant de l'investissement initial³³. Or, tout le monde n'en a pas forcément conscience. Les processus décisionnels aux niveaux urbains et périurbains font appel à des intérêts à la fois multiples, concurrents et immédiats, raison pour laquelle il est très important de plaider avec vigueur pour une foresterie urbaine et périurbaine durable, par exemple en soulignant son rôle face à des enjeux aussi fondamentaux que les changements climatiques et les risques pour la santé publique. En particulier, il importe de mettre en évidence l'intérêt que la foresterie urbaine et périurbaine durable représente sur le plan

économique. En soulignant son rapport coût-avantage et en mettant en avant ses bienfaits non monétaires et politiques, l'on peut montrer de manière convaincante que la foresterie urbaine et périurbaine durable présente un intérêt suffisamment grand pour devenir un domaine d'action politique prioritaire justifiant des investissements. Sa contribution à l'économie verte et les emplois qu'elle peut générer doivent également être soulignés³⁴.

43. Tous les aspects susceptibles de permettre d'améliorer les effets de la foresterie urbaine et périurbaine durable doivent être pris en considération. Pour ce faire, il faudra établir de nouveaux partenariats avec un large éventail d'acteurs principalement locaux et régionaux. Les organisations internationales peuvent, elles aussi, en travaillant avec les gouvernements et divers acteurs à différents niveaux et en encourageant une culture ancrée dans la collaboration, la coordination et l'intégration, contribuer largement à promouvoir la foresterie urbaine et périurbaine durable et à en potentialiser les bienfaits. Une telle démarche s'inscrit dans l'esprit d'intégration d'ensemble qui caractérise la foresterie urbaine et périurbaine durable. Elle peut notamment consister à promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt par le renforcement des capacités nationales et des systèmes de surveillance.

IV. Actions possibles

44. La résolution des questions prioritaires mentionnées plus haut permettra de progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre de la foresterie urbaine et périurbaine durable à court et à moyen terme, ce qui aura des retombées bénéfiques sur les populations urbaines et périurbaines. Certaines des actions possibles pour parvenir à cet objectif sont présentées ci-après.

A. Transposer à l'échelle locale les stratégies et buts définis aux niveaux mondial et national grâce à la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

45. L'importance et le rôle des forêts urbaines et périurbaines sont clairement illustrés dans les objectifs mondiaux, à savoir, en particulier, les objectifs de développement durable et surtout l'objectif 11, l'appel à promouvoir la plantation d'arbres et de forêts en milieu urbain lancé par le Forum des Nations Unies sur la foresterie, les mécanismes internationaux relatifs à la gestion durable des forêts et les multiples campagnes de boisement, de restauration et de plantation d'arbres engagées afin de combattre les effets des changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des paysages. Les politiques et objectifs nationaux reprennent souvent les objectifs mondiaux en les adaptant aux spécificités nationales. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain, en localisant les actions, contribue largement à la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux, et elle peut être développée considérablement si elle est intégrée dans des stratégies.

B. Coordonner la foresterie durable en milieu urbain et périurbain avec d'autres secteurs d'activité et initiatives

46. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain contribue à tout un éventail de secteurs d'activité et d'initiatives. L'intégration des politiques et des programmes permet de dégager des synergies importantes dans des domaines tels que la planification urbaine, la santé publique, l'éducation du public, l'action climatique, l'utilisation des sols, la foresterie en général (y compris dans les régions rurales), les politiques agricoles et le développement économique. Il est fréquent que l'on passe à côté de synergies importantes faute de coordination et d'harmonisation stratégiques. Des données de référence solides, le suivi de ces données, des plans et des cibles clairs, des mécanismes de coordination efficaces et un appui politique énergique font partie des éléments qui peuvent contribuer à renforcer la coordination et à optimiser l'effet recherché.

C. Renforcer la gouvernance et la collaboration en matière de foresterie durable en milieu urbain et périurbain grâce à la participation accrue des autorités et des décideurs aux niveaux national et régional

47. Dans beaucoup de pays, les forêts urbaines et périurbaines sont laissées à la responsabilité des collectivités locales, mais le cadre de gouvernance devrait être étendu, ce qui consiste notamment à mettre en place des lignes directrices, des cadres stratégiques et des mécanismes d'appui aux niveaux régional et national et à renforcer les liens avec les initiatives et accords internationaux. Les gouvernements nationaux peuvent promouvoir les efforts visant à faire de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain une priorité. Par exemple, en définissant des politiques et des programmes nationaux spécifiques et en allouant des financements appropriés à la foresterie durable en milieu urbain et périurbain, les gouvernements peuvent promouvoir une culture fondée sur la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement. Il convient de trouver des moyens innovants de promouvoir la foresterie durable en milieu urbain et périurbain en collaboration avec les acteurs locaux, par exemple en explorant les possibilités de cogouvernance.

D. Développer et diversifier le financement de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

48. La foresterie durable en milieu urbain et périurbain est une solution fondée sur la nature qui rend des biens et services de base accessibles aux populations locales. Toutefois, pour pouvoir procéder à une planification et à une mise en œuvre à long terme, des financements prévisibles et fiables sont nécessaires. En promettant de contribuer à atténuer les effets des changements climatiques, réduire la pollution de l'air, promouvoir la santé publique et même renforcer la sécurité alimentaire et développer des systèmes alimentaires durables, la foresterie durable en milieu urbain et périurbain doit inciter à la mobilisation de financements, nouveaux ou existants, de la part du secteur public comme du secteur privé. Sa valorisation économique peut contribuer à faciliter et élargir l'accès à ces sources de financement. Une planification efficace, un suivi effectif et des financements publics stables peuvent également faciliter la mobilisation d'autres sources de financement. Les exemples de financements innovants efficaces peuvent aussi être diffusés et reproduits par différentes collectivités municipales, infranationales et nationales.

E. Répertoire et diffuser les exemples de réussite et les bonnes pratiques et en tirer des enseignements

49. Des exemples de réussite en matière de foresterie durable en milieu urbain et périurbain existent dans la région de la CEE et dans le reste du monde. Il est important de faire connaître ces exemples, les modèles existants et les différentes expériences et de les examiner afin de promouvoir une culture fondée sur l'apprentissage entre pairs. Il n'est pas toujours possible de reproduire directement les initiatives en raison des différences entre les situations locales, mais les programmes comportent fréquemment des éléments fondamentaux qui peuvent inspirer et alimenter d'autres initiatives. La demande de conseils et d'outils susceptibles d'aider les professionnels, qui est forte et ne cesse de se développer, devrait conduire à l'élaboration de bases de connaissance fondée sur les échanges entre pairs et sur des bonnes pratiques.

F. Favoriser une culture fondée sur la collaboration régionale et transfrontière

50. Les pays de la région de la CEE se caractérisent par des situations, des difficultés et des possibilités très différentes. Cependant, ils sont aussi aux prises avec des défis communs comme l'urbanisation, les changements climatiques, la santé publique, l'appauvrissement de la biodiversité et des systèmes d'alimentation non viables. Ils ont tous pour même tâche urgente de devoir développer des zones urbaines résistantes, saines et compétitives sur le

plan économique. La collaboration régionale et transfrontière peut prendre des formes multiples (collaborations internationales, nationales et infranationales entre entités administratives, écologiques ou encore géographiques). Elle peut bénéficier du soutien actif de projets conjoints de recherche et de planification, de mécanismes de gouvernance spécialisés et d'un appui politique, technique et financier à différents niveaux de gouvernement (municipal, national, régional et international). Elle peut aussi prendre la forme de coopérations sur des questions thématiques, y compris au-delà des frontières immédiates. Elle peut souvent être formelle, mais la collaboration informelle, notamment dans le cadre de réseaux de pairs, peut aussi jouer un rôle important. On peut citer à titre d'exemple le Réseau informel d'experts de la foresterie urbaine durable (créé en 2021) et le Forum européen sur la foresterie urbaine^{35, 36}.

G. Évaluation, suivi et comparaisons au sein de la région

51. Les villes et les pays qui souhaitent mettre en œuvre des projets de foresterie urbaine et périurbaine bénéficieront des évaluations, du suivi et des comparaisons à l'échelle régionale, ce qui facilitera l'évaluation de l'état de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain dans la région (ressources et bienfaits) et le suivi chronologique des progrès. Les organismes nationaux et internationaux peuvent faciliter la coordination de ces efforts en les reliant aux programmes de collecte de données et de surveillance existants.

H. Promouvoir l'application de normes et de lignes directrices internationales

52. Différentes normes et lignes directrices relatives à la foresterie durable en milieu urbain et périurbain ont récemment vu le jour. C'est notamment le cas de la directive sur la facilité d'accès aux espaces verts publics du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et des cibles relatives au niveau de la couverture forestière définies par les municipalités. Un exemple récent de lignes directrices plus complètes est la règle dite des 3-30-300 relative à la foresterie durable en milieu urbain et périurbain³⁷. Les activités visant à élaborer, adopter et diffuser de telles lignes directrices peuvent faciliter le développement de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain en tant que solution fondée sur la nature, de la même façon que l'élaboration et la mise en œuvre de normes relatives à la gestion durable des forêts urbaines.

I. Sensibilisation à l'importance de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain

53. Il est possible de communiquer sur les bienfaits de la foresterie durable en milieu urbain et périurbain auprès du public en mobilisant les enfants, les écoles, les quartiers et les entreprises à des fins non seulement d'éducation, mais encore afin de susciter un engagement plus profond et un sentiment d'appropriation de cette solution fondée sur la nature. Le fait de poser des questions telles que « quels sont les avantages que les arbres urbains nous apportent ? » et « comment puis-je m'engager dans la gestion de ma forêt locale ? » permet de mettre en avant l'importance des forêts et des arbres urbains. Mais surtout, il devient ainsi possible de mobiliser la participation financière du secteur public et du secteur privé à la gestion de cette solution durable et fondée sur la nature au service des générations à venir.

V. Références

54. On trouvera une liste des références citées à l'adresse suivante : <https://unece.org/forestry-timber/documents/2022/08/session-documents/references-sustainable-urban-and-peri-urban> ou en scannant le code QR ci-dessous.

